



## PREVENTION DES RISQUES DE CHUTES



Les chutes de plain-pied représentent environ 25% des accidents du travail en France ce qui correspond à un accident avec arrêt environ toutes les 3 minutes.

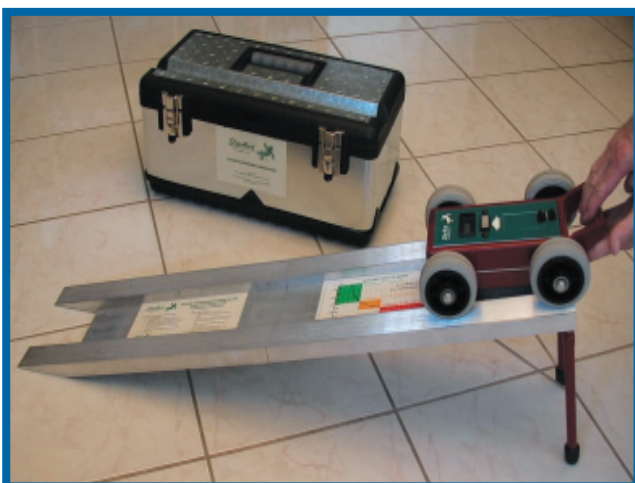
Le système de prévention des chutes (Slip Alert®) permet de déterminer le coefficient de glissement de vos sols, et ainsi, en cas de zones identifiées comme potentiellement à risques, de mettre en place des mesures de prévention pour anticiper les risques d'accidents corporels liés aux chutes.

### Détermination du coefficient de glissement du sol

Le système est composé de deux parties : un dispositif de mesure et une rampe d'aluminium posée sur le sol. Le dispositif de mesure est placé au sommet de la rampe puis lâché. Lorsqu'il rencontre le sol, l'appareil roule sur une certaine distance avant de s'arrêter. Cette distance d'arrêt, directement lue sur l'appareil, est alors appliquée à un abaque qui permet la détermination du coefficient dynamique de friction ( $\mu$ ).

### Réalisation des mesures

Le coefficient dynamique de friction varie en fonction de la qualité des sols : sec, mouillé, gras... Il faut donc effectuer des mesures dans différentes conditions afin d'obtenir une moyenne de ces résultats. La fréquence de nettoyage des sols ayant un impact sur la résistance au glissement des sols, il est donc recommandé d'effectuer des mesures après un nettoyage pour en évaluer son efficacité.



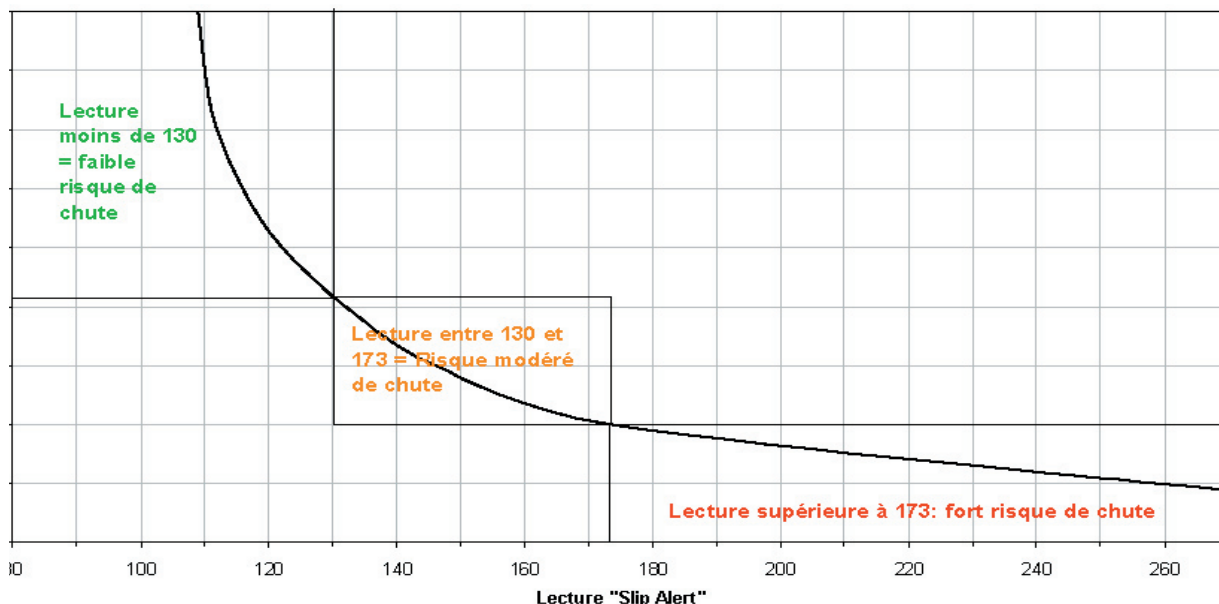
## Interprétation des résultats

Les différents tests réalisés permettront d'évaluer le coefficient de glissement du sol tant des conditions normales que souillées. Les résultats pourront être visualisés et analysés sur le graphe au verso. En fonction des résultats, des mesures préventives pourront être mises en place afin d'anticiper d'éventuelles chutes (mise en place de bandes anti-dérapantes, traitement spécifique de votre sol...).

## 10 CONSEILS POUR MINIMISER LES RISQUES DE CHUTES

- Réaliser une évaluation des risques de vos sols
- Acheter des revêtements de sols de qualité
- Mettre en place des procédures de nettoyage efficace
- Contrôler les sols lors de la survenue d'une chute
- Prendre en compte le caractère dangereux des escaliers
- Contrôler vos sols avant et après tout changement (peinture, polissage)
- Travailler en collaboration avec votre responsable HSE pour créer une politique sécurité
- Maintenir les sols secs autant que possible
- Enregistrer et mesurer l'efficacité du nettoyage des sols
- Contrôler et planifier les changements de sol dans le cadre de la prévention des accidents.

### RESULTATS 'SLIPALERT'



Chubb Insurance Company of Europe S.E.  
6, boulevard Haussmann - 75009 Paris  
[www.chubb.com/fr](http://www.chubb.com/fr)

**Loss Control**  
SERVICES

Cette fiche ne contient aucune information sur les polices d'assurances souscrites par Chubb Insurance Company of Europe SE dont vous pourrez trouver le descriptif dans les brochures marketing prévues à cet effet. Chubb Insurance Company of Europe ne garantit en aucune manière l'exactitude, l'exhaustivité ou l'utilité de l'information présentée et n'assume aucune responsabilité pour les effets, quels qu'ils soient, pouvant découler de l'utilisation de tous renseignements, documents ou de toutes procédures mentionnés dans le présent document. Les informations contenues dans cette fiche technique ne sont données qu'à titre purement informatif et ne constituent en aucun cas une consultation juridique que seul un professionnel du droit est habilité à fournir.

Au regard de la publicité, «Chubb» fait référence aux sociétés d'assurance membres du groupe Chubb dont vous trouverez la liste complète sur le site [www.chubb.com](http://www.chubb.com). Chubb Insurance Company of Europe SE est une compagnie européenne enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles à l'adresse 106 Fenchurch Street, London EC3M 5NB, Royaume-Uni. Chubb est autorisée et réglementée par la FSA (Financial Services Authority). Capital social : 3.000.000 GBP.